

Communauté de communes info

La lettre d'information de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez

Numéro 8 - Novembre 2016

12 COMMUNES



POUR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

Ce mois-ci, rencontre avec...

Jean-Pierre TUVÉRI,
Vice-président en charge des Finances
« Le budget voté en 2017 s'efforcera
d'impacter le moins possible le contribuable »



L'Édito

Vos impôts ont augmenté : l'État fait porter aux élus locaux l'impopularité des augmentations de la fiscalité.

Pourquoi cette augmentation? Car un premier coup de massue nous a été asséné en 2015 avec la ponction, dans nos caisses intercommunales, de 3,9 millions d'euros. Et en 2016, ce sont plus de 6,4 M€ qui s'envolent !

Concrètement, sur les 10 M€ de recettes fiscales prévues fin 2015, après ponction de l'État, l'Interco ne disposait plus que de 3,6 M€.

Dans votre porte-monnaie? Pour vous, contribuables, l'addition paraît salée. Certes, ce tribut vous coûte et nous, élus communautaires, en sommes tous conscients. Mais il nous permet aussi de ne pas quitter des yeux notre objectif.

Celui de protéger les 12 communes du territoire et utiliser au mieux nos ressources pour faire bénéficier les administrés d'équipements fonctionnels et structurants.

Vincent MORISSE

Président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez,

Maire de Sainte-Maxime,

Conseiller Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Lucien PACCHIERI (à gauche), responsable du service Finances, et Jean-Pierre TUVÉRI, Vice-président en charge des Finances et maire de Saint-Tropez.

Pouvez-vous nous présenter la compétence et l'essentiel de vos actions ?

La compétence Finances permet d'avoir un regard sur toutes les compétences de la Communauté de communes. En effet, le budget est une synthèse de la fonction de l'Intercommunalité et reflète la mise en oeuvre de l'ensemble des services. En tant que Vice-président, j'étudie et analyse les orientations budgétaires mais ne suis pas seul décisionnaire dans l'élaboration finale. Lucien PACCHIERI, responsable du service, effectue la préparation technique du budget : le Bureau communautaire - le Président en tête - a un rôle primordial dans les choix définitifs. Ensuite, l'ensemble du Conseil communautaire se prononce à l'occasion du débat d'orientation budgétaire et du vote du budget. Dans un contexte sans cesse plus contraignant couplé à un manque de visibilité total au niveau de la volonté nationale, chaque pas en avant est un succès. Envers et contre tout, la Communauté de communes garde sa ligne de conduite en s'efforçant de faire des économies son maître-mot.

Quelle est la répartition du budget pour 2017?

Aujourd'hui, nous sommes dans la phase de préparation, il est donc difficile de dire comment ce dernier sera réparti. Qui plus est, le projet de loi de finances - dont la mise en application est prévue le 1^{er} janvier prochain - est toujours en discussion et nous ne connaissons certains éléments décisifs pour l'élaboration budgétaire que d'ici plusieurs semaines (le budget devrait être voté le 15 mars 2017, NDLR). Nous devons composer, malgré tout, avec l'élargissement des compétences et la gestion des Zones d'Activité Économique, la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), l'Eau ou encore l'Assainissement. Autant de transferts qui vont augmenter les charges de fonctionnement, au même titre que la masse salariale, amenée à croître du fait des transferts de personnel.

Les services - Déchets Ménagers et Assimilés, Cours d'Eau, Agriculture, Tourisme, Forêt, Espaces Maritimes/Observatoire marin - vont poursuivre leurs actions engagées ces derniers mois. Les Déchets Ménagers et Assimilés bénéficient d'un budget annexe, créé spécifiquement pour le service en 2016. Autant dire que le régime sec imposé par le Gouvernement n'empêchera pas la Communauté de communes de poursuivre son activité et de rendre service à la population.

Communauté de communes

Golfe de
Saint-Tropez

CAVALAIRE-SUR-MER • COCULIN • GASSIN • GRIMALD • LA CROIX-VALMER • LA GARDE-FREINET • LA MOLE
LE PLAN-DE-LA-TOUR • RAMATUELLE • RAYOL-CANADEL-SUR-MER • SAINT-TROPEZ • SAINTE-MAXIME

www.cc-golfedesainttropez.fr

Rapport d'Activité 2015 les chiffres clé

Déchets Ménagers et Assimilés :

21,85 M€ de dépenses et 28,33 M€ de recettes

Forêt :

629 966 € de dépenses
(dont 437 093 € de subventions)

Cours d'eau :

1,8 M€ de dépenses
(dont 363 634 € de subventions)

Espaces maritimes/Observatoire Marin :

719 562 € de dépenses
(dont 211 552 € de subventions)

Aménagement de l'espace :

791 924 € de dépenses
(dont 27 800 € de subventions)

Gens du voyage :

5 862 € de dépenses

Déplacements et Transport :

5 862 € de dépenses

Développement économique :

1,4 M€ de dépenses



Comment la Communauté de communes va-t-elle financer les nouvelles compétences?

À compter du 1er janvier 2017, l'Intercommunalité va passer sous le régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), ce qui va engendrer un nouveau panier de ressources fiscales. Ce « panier » est composé, entre autre, de la cotisation foncière des entreprises et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises. Il sera ensuite reversé - sous forme d'attribution de compensation - aux 12 communes membres, diminué des charges relatives aux différents transferts.

Quid de l'état de la dette?

Elle n'est pas très importante puisque l'encours de la dette au 1er janvier 2016 est de 2,26 millions d'euros. Cette dernière est composée de 12 emprunts qui pour la plus grande majorité proviennent des transferts de compétences survenus lors de la création de la Communauté de communes, il y a bientôt quatre ans. Les syndicats que l'Intercommunalité a absorbés à l'époque étaient tous en bonne santé, ce qui nous a offert une belle marge de manoeuvre. La maîtrise des frais de fonctionnement est venue s'inscrire dans la continuité. L'épargne n'est pas amputée par les emprunts.

Doit-on s'attendre à une nouvelle hausse des impôts en 2017?

Il est encore trop tôt pour le dire. Mais il est certain que l'équilibre budgétaire sera difficile à obtenir. La Communauté de communes est amenée à se développer, va avoir de nouvelles compétences jusqu'en 2020 au moins. Sans le transfert des financements qui devrait aller avec ... L'État nous fait porter l'impopularité de la hausse de la fiscalité et devrait continuer à le faire. Quelle sera notre place dans les prochains mois? Y aura-t-il des fusions entre organismes? Nous sommes dans le brouillard le plus complet. Ce n'est pas de gaieté de coeur que la Communauté de communes augmente les impôts et elle mettra donc tout oeuvre, l'an prochain encore, pour ne pas le faire.

Le budget voté en 2017 s'efforcera d'impacter le moins possible le contribuable.

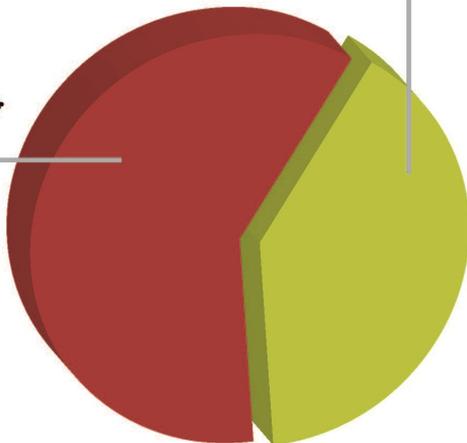
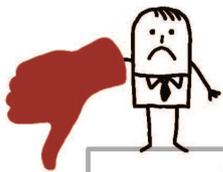
Pour en savoir plus :
cc-golfedesainttropez.fr

QUAND LE BUDGET SE SERRE LA CEINTURE ...



Avec les 40% des restes du « gâteau » fiscal 2016, la collectivité a redoublé d'efforts pour assurer ses missions. Pas question d'être au régime quand il s'agit des administrés !

RECETTES FISCALES : LA COM COM SE CONTENTE DES MIETTES...



60% des recettes sont absorbées par l'État...

- Contribution au Fonds national de Péréquation Communale et Intercommunale (FPIC) : 5 089 243 €
- Contribution au redressement des comptes publics : 1 364 000 €

✓ **DÉCHETS** : la Com Com collecte plus et mieux, étend ses consignes de tri au « tout plastique ». Elle s'apprête – grâce à son adhésion au Syndicat Intercommunal de Transport et de Traitement des Déchets de l'Aire Toulonnaise (SITTOMAT) - à valoriser l'intégralité de ses déchets !

✓ **FORÊT** : la Com Com entretient plus de 560 hectares forestiers en zones d'appui et plus de 126 km de piste de Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI). Pas question de revivre le drame de l'été 2003 !

✓ **COURS D'EAU** : la Com Com répare en continu les conséquences désastreuses des inondations de 2011, 2012 et 2014. Elle prévoit les futures crues et restaure la végétation des fleuves et rivières. Sa priorité ? Vous protéger, vous et vos biens !

✓ **LITTORAL** : la Com Com protège l'herbier de Posidonie, véritable poumon vert de la Méditerranée. Elle veille à une qualité irréprochable des eaux de baignade en multipliant par deux les contrôles officiellement demandés. Elle sensibilise tous les publics, été comme hiver, aux bons gestes pour prendre soin de la planète !

✓ **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** : la Com Com assure la promotion touristique de l'ensemble du territoire en préservant l'identité de chacune des douze communes. Elle participe, avec ces dernières, à la reconquête de friches agricoles pour offrir aux agriculteurs locaux une exploitation pérenne. Et une culture 100% bio !